

Questions orales

M. McGrath: J'aimerais demander ceci au ministre: compte tenu du fait que la subvention de \$350 sera imposable et assujettie à certaines conditions, imposant un fardeau plus lourd aux provinces qui peuvent le moins répondre à ces exigences, ainsi qu'aux gagne-petit partout au pays, le ministre tiendrait-il compte des inégalités régionales sur le plan du revenu et sur celui de la capacité des gouvernements provinciaux de répondre aux exigences du programme en fonction des mesures budgétaires qu'elles devront prendre? Est-il donc disposé à tenir compte de ces conditions et à agir en conséquence à l'égard des provinces?

M. Gillespie: Monsieur l'Orateur, si le député examine ce programme, il constatera que nous avons essayé de le rendre équitable. C'est pourquoi nous avons décidé d'imposer ces subventions. Le député sait que les récents changements budgétaires apportés par le gouvernement du Canada ont accru le nombre de personnes qui seront exemptées de l'impôt sur le revenu. Aussi recevront-elles la subvention complète sans avoir à payer aucun impôt. D'autre part, le député doit reconnaître que certains Canadiens très riches se trouveront dans la tranche d'imposition de 60 p. 100. Il me semble qu'il devrait partager l'avis du gouvernement, soit de traiter ces personnes différemment de celles qui ne sont pas comprises dans ces tranches d'imposition.

Des voix: Bravo!

M. Gillespie: Nous avons essayé d'être justes pour les divers groupes de contribuables. Le député a dit qu'on avait agi à la hâte. Je lui dirai qu'il n'a aucune idée du caractère urgent du problème de l'énergie. Au cours de la période dont j'ai parlé, soit depuis le mois de mai, nous avons consulté les provinces et nous leur avons accordé deux mois pour élaborer avec nous les détails du programme destiné à leurs citoyens.

● (1420)

L'ÉCONOMIE—LES SUBVENTIONS POUR L'ISOLATION DES MAISONS—LA MISE À LA DISPOSITION DES AUTRES PROVINCES DU PROGRAMME OFFERT À LA NOUVELLE-ÉCOSSE ET À L'Î.-P.-É.

M. John C. Crosbie (Saint-Jean-Ouest): Monsieur l'Orateur, permettez-moi d'adresser une question supplémentaire au ministre de l'Énergie, des Mines et des Ressources. Peut-il dire à la Chambre pourquoi les subventions seront imposables dans huit provinces et non en Nouvelle-Écosse et dans l'Île-du-Prince-Édouard? Le ministre a invoqué le coût de l'électricité comme facteur dont on tient compte dans le programme prévu pour ces deux provinces, mais dans sa propre déclaration de lundi, il a signalé que 80 p. 100 de tous les logements sont chauffés au mazout.

M. l'Orateur: A l'ordre, je vous prie. Le député a-t-il une question supplémentaire à poser?

M. Crosbie: Monsieur l'Orateur, voici ma question. Vu les différences dans le programme tel qu'annoncé lundi, le ministre n'admet-il pas que le premier ministre Schreyer a raison de dire que le programme est restrictif et peu équitable, et mettrait-il à la disposition des huit autres provinces le programme offert à la Nouvelle-Écosse et à l'Île-du-Prince-Édouard?

L'hon. Alastair Gillespie (ministre de l'Énergie, des Mines et des Ressources): Monsieur l'Orateur, si le député se donnait la peine de lire la réponse que j'ai donnée à la première question qui m'a été posée aujourd'hui, ainsi que les réponses

que je lui ai données à diverses reprises, il y trouvera la réponse à sa question d'aujourd'hui.

L'ÉCONOMIE—LES SUBVENTIONS POUR L'ISOLATION DES MAISONS—LE PRÉSUMÉ REJET PAR TERRE-NEUVE DES CONDITIONS PRESCRITES PAR LE PROGRAMME

M. John C. Crosbie (Saint-Jean-Ouest): Une dernière question supplémentaire, monsieur l'Orateur. Les huit provinces qui ont été victimes de discrimination doivent accepter de remplir quatre conditions relatives à ce programme. L'une d'entre elles est qu'elles vont devoir adopter un nouveau code de l'énergie pour les nouvelles constructions. Dans sa déclaration, le ministre a dit que Terre-Neuve était d'accord avec ces conditions. Le ministre ignore-t-il que le gouvernement de Terre-Neuve n'a pas accepté ces conditions et que par conséquent sa déclaration est fautive et induit la Chambre en erreur? Est-il prêt dans ce cas à se rétracter?

L'hon. Alastair Gillespie (ministre de l'Énergie, des Mines et des Ressources): Monsieur l'Orateur, si le député avait lu le communiqué et écouté les déclarations qui ont été faites par le ministre d'État chargé des Affaires urbaines, par le ministre d'État chargé des Sciences et de la Technologie et par moi-même—le second ayant publié récemment un nouveau code d'isolation—il verrait que les provinces ont la possibilité d'apporter leur contribution à l'élaboration de ces conditions qui n'entreront d'ailleurs pas en vigueur tant qu'elles ne l'auront pas fait.

Bien sûr, d'autres organismes provinciaux aimeraient peut-être apporter aussi leur contribution. Cela est parfaitement compatible avec le calendrier que nous nous sommes fixé ainsi qu'avec l'engagement qu'ont pris les provinces d'appliquer ces normes ou des normes équivalentes d'ici la fin de l'année. Si les provinces sont prêtes à prendre ce genre d'engagement, cela nous convient. A la suite des avis que j'ai reçus et des discussions que j'ai eues avec le ministre de l'Énergie de Terre-Neuve, j'ai pu conclure que, dans ces conditions, Terre-Neuve accepterait ces nouvelles normes.

* * *

LE CANADIEN NATIONAL

LA FERMETURE DE L'HÔTEL VANCOUVER—LA VIOLATION POSSIBLE DE L'ENTENTE AVEC LA CHAÎNE HILTON

M. Stuart Leggatt (New Westminster): Monsieur l'Orateur, puisque le ministre du Travail et son adjoint sont absents, j'adresse ma question au leader du gouvernement à la Chambre. Elle découle de la fermeture de l'hôtel Vancouver se trouvant dans la ville du même nom et du conflit de travail qui en est la cause. A ce propos, je signale que le personnel de l'hôtel a réclamé une augmentation qui était nettement en-deçà de la limite fixée par la Commission de lutte contre l'inflation. Ma question porte donc sur la décision de fermer cet hôtel qui appartient au Canadien National et qui est géré par la chaîne d'hôtels Hilton; les contribuables canadiens ont récemment déboursé indirectement 20 millions de dollars pour les travaux de rénovation qui ont été effectués dans cet hôtel. Premièrement, le leader du gouvernement à la Chambre peut-il dire si l'entente qui a été conclue entre le Canadien national et la chaîne Hilton a été brisée par la fermeture de cet hôtel? Deuxièmement, a-t-on essayé de savoir si la décision de la société Hilton a été cautionnée par le Canadien National?